

Mairie de Aussac-Vadalle
Hôtel de ville
16560 Aussac-Vadalle

Angoulême, le 20 Juin 2025

Objet : Plan canicule 2025

Madame, Monsieur le Maire,

Conformément aux dispositions de la loi 2004-626 du 30 Juin 2004 relative à l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap prévoyant dans son 1^{er} titre la mise en place d'un dispositif de veille et d'alerte, vous trouverez ci-joint une liste de personnes résidant dans votre commune et placées sous mesure de protection de l'UDAF de la Charente.

Nous avons fait le point sur les situations pour lesquelles aucune intervention n'existe (infirmière, aide-ménagère, aide à domicile...) et laisse les personnes en état d'isolement.

Comme le prévoit ce cadre, nous vous demandons d'inscrire les personnes référencées sur le registre nominatif prévu à cet effet en cette période de canicule.

Nous restons à votre disposition en cas de besoin sur une réponse adaptée portée par nos services.

Vous pouvez contacter directement les responsables des services qui sont :

Madame Vanessa GABORIT au 05 45 39 31 31 64
Madame Marie-Laurence GILLARDIE au 05 45 39 3173
Monsieur Aurélien TAVELLA au 05 45 39 31 26
Madame Salomé HAFIL au 05 45 39 31 86

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur le Maire, à l'expression de nos respectueuses salutations.

Emilie MAILIER
Directrice Prévention Protection



Majeurs isolés et/ou vulnérables à domicile - Prévention Plan Canicule 2025

Code	NOM	PRENOM	ADRESSE	CODE POSTAL	COMMUNE	TELEPHONE	MESURE	T1	DELEGUE
010088	MONNEREAU	Dominique	32 rue Fraichebise	16560	AUSSAC VADALLE	06 24 42 20 99	Curatelle renforcée	ANGOULEME	Justine MARSAN

18/06/2025